

actu **vérités**

Les enjeux de la législature

Enfin complet, le Conseil administratif dévoile ses intentions pour cette législature qui s'achèvera au printemps 2011. Les objectifs de chaque magistrat vous sont présentés.



Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

*M. Yvan Rochat
M. Jean-Claude Stevan
Mme Annette Girardot
Mme Malory Mex
M. Serge Guertchakoff*

Pour tout contact :

*Tél. 022 306 06 22
Fax 022 306 06 21
e-mail:
culture-information@vernier.ch*

Mairie de Vernier

*CP 520 - 1214 Vernier
tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60
Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
Site Internet : www.vernier.ch*

s

Prochain numéro:

*Les changements dans la commune
Délai rédactionnel: 16 mars 2009
Parution: 8 avril 2009*

*Journal tiré à
16'500 exemplaires.*

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

Sommaire



© Grégory Giuliani

P. 3

Les enjeux de la législature

Vernier est confronté à des enjeux sociaux importants avec une grande part de sa population qui est fragilisée. Sans oublier certains problèmes environnementaux.



© Magali Girardin

P. 8

Conseil municipal

Une motion déposée par l'UDC, intitulée "Plus de sécurité dans nos rues", invitait le Conseil administratif à intervenir auprès de la police pour qu'elle renforce ses patrouilles.



© Honthaas Pictures

P. 11

Faire ses achats au marché

Envie de poulet grillé, de légumes frais ou d'oeufs de la ferme? Faites un tour dans l'un des quatre marchés qui se tiennent chaque semaine dans les quartiers de notre commune.



© LDD

P. 14

Des spectacles pour tous

Cinq spectacles attendent petits et grands du 14 au 28 mars à la salle des fêtes du Lignon, parmi lesquels Les Sorcières de Roald Dahl et le nouveau conte musical de Sonia Grimm.



© LDD

P. 25

Bénévernier

Vous souhaitez vous engager dans le bénévolat? Pensez à rejoindre le groupe de bénévoles «BénéVernier», c'est près de vous et à la portée de toutes et de tous.

Les enjeux de cette législature

Chaque membre du Conseil administratif dévoile ses principaux objectifs d'ici juin 2011.

Commençons par l'actuel maire, **Yvan Rochat**, à la tête du dicastère regroupant: l'aménagement du territoire, le développement durable, la mobilité, bâtiments et énergie; personnel et mesures de santé et de sécurité au travail, information et communication. "Vernier est confronté à des enjeux sociaux importants avec une part importante de sa population qui est fragilisée. Sans oublier certains problèmes environnementaux. Avons-nous les moyens financiers pour affronter ces enjeux ? S'interroge Yvan Rochat.

Quelques enjeux pour Vernier

Vernier a vu sa population augmenter de 20 000 habitants en l'espace d'une génération. Pendant ce temps-là, les recettes fiscales nécessaires à l'équipement de la commune (écoles, routes, égouts, etc.) n'ont pas suivi. En bref, cela a contribué à provoquer une dette de quelque 125 millions de francs. Aujourd'hui, il y a un consensus pour dire que ce hiatus-là n'est plus supportable. Nous ne pouvons pas être d'une part la commune qui a par exemple le plus de logements sociaux et ne pas avoir les recettes fiscales suffisantes. Ce passé est dépassé. Il est indispensable d'établir un réel dialogue avec les autorités cantonales sur ces questions de planification territoriale et économique." Le maire insiste: "Idem avec la problématique du développement de l'aéroport dont les nuisances sonores empêcheraient le développement de certaines zones d'activité ou celle des six



«Nous devons avoir une planification volontariste en matière de transports.»

à huit routes nationales qui traversent des quartiers habités. Sans un canton à l'écoute de nos besoins et de ceux des habitants Vernier ne pourra être à la hauteur des enjeux environnementaux sociaux mais également financiers auxquels nous sommes confrontés, nous devons pouvoir bénéficier d'une planification de l'implantation des activités et d'une promotion économique à la hauteur. C'est le nerf de la guerre. Grâce à cela, nous pourrions également développer une offre culturelle et sportive intéressante. Les autorités souhaitent continuer à soutenir la dynamique de la vie sociale, avec comme projet phare le contrat de quartier du Lignon, et maintenant celui des Avanchets. Ces deux initiatives reflètent bien la perception croissante du rôle des associations, ainsi

que des initiatives individuelles dans la vie de notre commune."

Yvan Rochat insiste sur la volonté du Conseil administratif d'avoir une attitude la plus consultative possible. Voire même participative dans un certain nombre de dossiers (aménagement de la place de Châtelaine, la violence dans le sport). "Nous entendons valoriser l'avis des personnes actives sur le terrain afin de pouvoir le retranscrire en action politique."

"Cette législature doit nous permettre de maintenir, développer et renforcer le dispositif des contrats de quartier. Cela passe également par le soutien à des clubs sportifs développant des activités moins connues, comme par exemple le tchoukball ou la boxe, qui touchent une partie de la jeunesse.



Une volonté: soutenir des sports méconnus, tel le tchoukball, ici pratiqué sur sable.

De manière générale, la commune doit être attentive à soutenir les associations dans leur rôle afin de permettre à la société de mieux fonctionner." Le maire cite deux enjeux environnementaux:

- **La densification** (certaines zones sont dévolues à cela). "Est-ce que le canton nous donnera les moyens de suivre derrière ? Et dans ce cas-là, il faudra le faire avec des exigences de très haute qualité."

- **La mobilité.** Le projet d'agglomération a identifié (entre la Ville de Genève et St-Genis) un gain de 20 000 habitants et de 10 000 emplois à l'horizon 2030. Soit 30 000 opportunités de déplacements. "Nous allons au chaos si nous n'avons pas une planification volontariste des transports. Les transports collectifs et la mobilité douce nous permettront d'amortir ce chaos. Nous ne pouvons pas élargir continuellement nos routes. Les Zurichoïses ont bien réussi à modifier leurs habitudes. Cette législature doit nous permettre de collaborer mieux avec les TPG pour avoir un réseau d'arrêts plus dense et des cadences renforcées. Cela doit être aussi la législature du RER Cornavin-la Plaine. Cette ligne n'est pas assez bien exploitée. Elle devrait permettre de desservir Châtelaine et Vernier-

village avec une cadence bien supérieure. La desserte de la presqu'île d'Aire, notamment, doit être améliorée par le raccordement au RER et au TCMC. Enfin, il est exclu de laisser des zones d'activités desservies uniquement par le transport individuel."

Citoyens au centre

Au tour de **Thierry Cerutti**, en charge du dicastère des finances, de la taxe professionnelle, de la promotion économique, de l'administration, de la réception, de l'informatique, de la téléphonie, de l'état civil, de la culture et des bibliothèques, et des sports. "Pour ma législature 2009-2011, soit pour ma part une demi-législature, j'aurai comme priorité de recentrer la politique de Vernier sur le Citoyen. Les habitantes et habitants de notre commune doivent être au centre de nos préoccupations. Pour ce faire, je développerai une politique dynamique, réellement participative en privilégiant la proximité. Tous ensemble, unis dans le changement." Thierry Cerutti passe en revue ses différentes attributions:

Administration municipale: Dans l'objectif de rendre plus accessible les services de Vernier, "je renforcerai les services au sein de notre administration. Les horaires de la réception se-

ront réexaminés afin de mieux répondre aux besoins des habitants. Une administration proche du citoyen et de proximité se doit d'avoir un service irréprochable et de qualité."

Informatique: "L'informatique sera également au cœur de mes préoccupations. Pour ce faire, je vais encourager le développement d'un réseau de fibres optiques, avec l'aide de partenaires externes, afin de favoriser l'apparition de nouvelles technologies modernes au sein des infrastructures municipales, permettant ainsi de garantir un service efficace et performants à nos citoyens afin de mieux répondre à leurs besoins."

Bibliothèques: "Je veillerai à une restructuration du service des bibliothèques afin d'assurer un service de qualité et de proximité dédié à chacun et en particulier aux enfants. Pour soutenir cette démarche visant à rendre la lecture accessible à tous, il convient que le service s'oriente vers la modernité, qu'il soit attractif et accueillant en un lieu où il sera agréable de se rendre."

Culture: "Je m'engage à soutenir une culture dynamique notamment en favorisant prioritairement la spontanéité et la créativité des résidents de notre commune. Pour ce faire, il est impératif d'allouer davantage de moyens afin de permettre une expression culturelle digne de ce nom dans la deuxième ville du canton. Il est essentiel de respecter la diversité des formes d'expression qui s'adressent à des publics aux goûts des plus variés, tout en développant au mieux les synergies avec les structures associatives et professionnelles."

Sports: Le sport remplit une fonction sociale très importante. C'est pourquoi, "je m'engage à développer davantage de synergies avec les clubs, dont le travail revêt un rôle social et éducatif essentiel. Il convient là également

d'allouer les moyens suffisants afin de soutenir ces activités qui sont souvent menées grâce à un remarquable travail bénévole. Dans l'optique d'un sport populaire accessible à tous, je proposerai un éventail d'activités sportives nouvelles en améliorant encore l'offre actuelle, principalement en introduisant des activités accessibles aux seniors ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite. Quant aux plus jeunes, j'apporterai un soin particulier à développer des activités ciblées et innovantes en les développant également à destination des jeunes en difficulté. Je porterai un effort tout particulier pour apporter des solutions concrètes à l'éradication de l'incivilité et de la violence dans le sport. Nous mettrons ainsi en application les mesures adéquates suite à la remarquable étude sur le football à Vernier menée par la FASE et le Service des sports, avec la participation des clubs sportifs, des parents et des joueurs."

Finances: "A l'approche d'une période économique incertaine, j'aspire tout particulièrement à privilégier une gestion optimale des finances communales. Mon objectif premier résidera dans une maîtrise indéfectible des coûts, permettant ainsi de stabiliser la dette municipale actuelle. Parallèlement et autant que faire se peut, je viserai une réduction des centimes additionnels dans l'optique de rendre notre commune plus attractive pour accueillir de nouvelles entreprises, lesquelles permettront de dynamiser Vernier et contribueront à relancer notre économie locale.

Promotion économique: "Je porterai un effort tout particulier à promouvoir l'attractivité de notre commune afin d'encourager de nouvelles entreprises à s'établir sur le sol verniolan. Outre le fait qu'elles généreront de nouveaux emplois, elles contribueront également financièrement à l'essor de notre commune par le biais de leurs participa-

tions fiscales, ce qui permettra aussi de mieux harmoniser les diverses activités de Vernier. Pour ce faire, il est impératif de se doter d'un véritable service de la "promotion économique" avec les moyens nécessaires pour le dynamiser, acteur clef qui permettra d'atteindre ces objectifs économiques essentiels pour l'avenir de notre commune."

"Au sein du Conseil administratif, je défendrai les thématiques suivantes:

- **Développer les contrats de quartier:** «Une vraie politique participative se traduit par l'existence de contrats de quartiers, lesquels permettent aux habitants d'être pleinement associés



Il faut étudier des perspectives d'aménagements adéquats au sein des quartiers

à la gestion de l'espace proche, en particulier pour les questions liées à l'insécurité. Il convient de les développer aussi bien à Châtelaine qu'à Vernier.»

- **Renforcer impérativement la sécurité,** notamment en augmentant les effectifs des Agents de sécurité municipale et en multipliant les postes de la Sécurité municipale dans les différents quartiers de notre Commune.

- **Consacrer un effort particulier à la mobilité,** spécifiquement pour améliorer le trafic généré par les moyens de transports individuels et en paral-

lèle bien évidemment en favorisant l'usage des transports publics et de toutes autres formes de mobilité douce (piéton, cycle).

- **Etudier des perspectives d'aménagements adéquats au sein des quartiers,** en concertation avec les habitants, afin d'améliorer de manière significative la qualité de vie, notamment en privilégiant l'apparition de rue résidentielles.

Enfin, **Thierry Apothéloz** regrette tout d'abord qu'un programme de législature n'ait pas pu être établi. Convaincu qu'il est que la somme de trois individus ne forme pas une force po-

litique et démocratique à la hauteur des enjeux de notre commune ; faute certainement à l'amertume d'un début de législature particulier.

Il expose pour ses dicastères les enjeux et la manière dont avec le Conseil administratif il souhaite y répondre. Les valeurs qu'il défend au travers l'ensemble de ses actions sont: la solidarité, la participation citoyenne, la démocratie.

Devant la montée de la précarité (chômage, surendettement...) d'une partie de notre population dont de plus en plus de famille, la lutte contre la précarité et l'exclusion sera le principal enjeu de cette législature. De nombreuses actions sont déjà menées dans

les trois services du dicastère "social": la petite enfance, l'action sociale et les solidarités et la jeunesse et de l'emploi. Il s'agira de les poursuivre et de les valoriser. Le service de l'action sociale et des solidarités développera des permanences dans tous les quartiers de la commune. La gestion de l'épicerie solidaire avec les bénévoles, le soutien aux clubs des aînés et le suivi des contrats de quartier avec la volonté affirmée d'en créer pour Châtelaine, Les Libellules et Vernier-village d'ici 2011 sont des mesures favorisant une plus grande solidarité. Les aînés et les aînées feront l'objet d'un programme particulier, car le vieillissement de la population est une réalité. La lutte contre l'isolement, un programme de soutien aux aidants naturels et aux familles, une maison des aînés et des aînées seront proposés.



Notre compagnie 51 doit poursuivre sa campagne de recrutement.

Aide à l'insertion: Comme les dernières études le démontrent, la lutte contre la précarité et l'exclusion passe également par une (re)qualification professionnelle. Le service de la jeunesse et de l'emploi, fort de son programme d'actions complet (entretiens de conseils, chantiers et missions d'utilités collectives, stages, etc.) poursuivra son développement en lien avec l'ensemble des acteurs sociaux présents sur la commune comme l'Hospice Général et les travailleurs sociaux hors murs de la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle et les maisons de quartiers, jardins robinson et maisons des jeunes.

Pour faire face aux besoins existants d'une maison de quartier à Vernier-village et aux Libellules, une proposition sera étudiée avec les principaux acteurs : parents, maison de quartier, habitant-e-s.

Petite enfance: Dans le cadre de la petite enfance, il manque en Suisse des places pour 120'00 enfants selon les dernières estimations de la Confédération (février 2009). A Vernier, ce sont plus deux cents familles qui attendent une place. Pour y répondre, nous travaillons à la création de nouvelles places d'accueil dans les institutions mais également dans les familles d'accueil à la journée. Une

collaboration avec la commune de Meyrin est souhaitée sur ce point. Ces nouvelles places contribueront également à soulager des familles, en particulier monoparentales, qui veulent ou doivent reprendre une activité professionnelle.

Vernier propre

Passons maintenant aux activités du centre d'entretien de Vernier (CEV). Les principaux enjeux des quatre services du CEV seront d'appliquer le programme Vernier propre. Décliné en six axes, il doit permettre une plus grande responsabilisation des habitantes et des habitants comme celle des régies, des propriétaires et des commerçants : charte communale, commission consultative, répression, information, engagement de jeunes pour le nettoyage des parcs selon les principaux thèmes de ce programme. Si la commune de Vernier a de bons

résultats en matière de tri des déchets, les efforts ne doivent pas être relâchés, notamment s'agissant des encombrants. Une plus grande information, mais aussi une plus grande répression, sera à l'actualité du service de la récupération comme celui de la sécurité.

Enfin, nous prévoyons l'ouverture prochaine d'un lieu de plantages aux Libellules géré par des habitant-e-s. Si le succès est au rendez-vous, d'autres lieux pourront être proposés.

Sécurité: Sur le thème de la sécurité municipale, l'enjeu sera de poursuivre le virage entrepris par l'arrivée de Thierry Apothéloz dans ce dicastère : des agents de sécurité municipale (ASM) dans les quartiers, en contact avec les habitantes et les habitants et les commerçant-e-s. Les horaires conti-

nueront d'être adaptés en fonction des missions. En été par exemple, les agents travailleront jusqu'à 23 h. 00 au moins. La création de postes ASM ne répond ni à la demande des citoyennes et des citoyens, ni à la volonté politique de les voir patrouiller dans les quartiers. Cette piste ne sera donc pas privilégiée. A l'instar d'autres services communaux également impliqués, la lutte contre le vandalisme et les incivilités sera considérée comme une mission prioritaire.

Avec l'application de l'organisation Sapeurs pompiers XXI depuis juin 2007, notre compagnie 51 est amenée à intervenir de façon plus importante, tant en terme de nature d'intervention que de quantités. La compagnie devra poursuivre sa campagne d'information et de recrutement pour renforcer son effectif.

Serge Guertchakoff

Conseil administratif > communications

Parcelles

La commune a été approchée par divers notaires lors de transactions immobilières afin de savoir si elle souhaitait faire usage de son droit de préemption. Le Conseil administratif a préféré renoncer.

Il s'agissait des objets suivants: pour CHF 2'200'000.— la parcelle 1046, sise au chemin de Poussy 8 ; pour CHF 11'300'000.— les parcelles 2599 et 2601, sises au chemin de Mouille-Galand 2A et 2B ; pour CHF 6'950'000.— la parcelle 3602, sise au chemin de Mouille-Galand 2C ; pour CHF 5'115'003.—, les parcelles 4985, 4986, 4987, 4988, 4989, issues des parcelles 2504 et 3289, sises au chemin De-Maisonneuve.

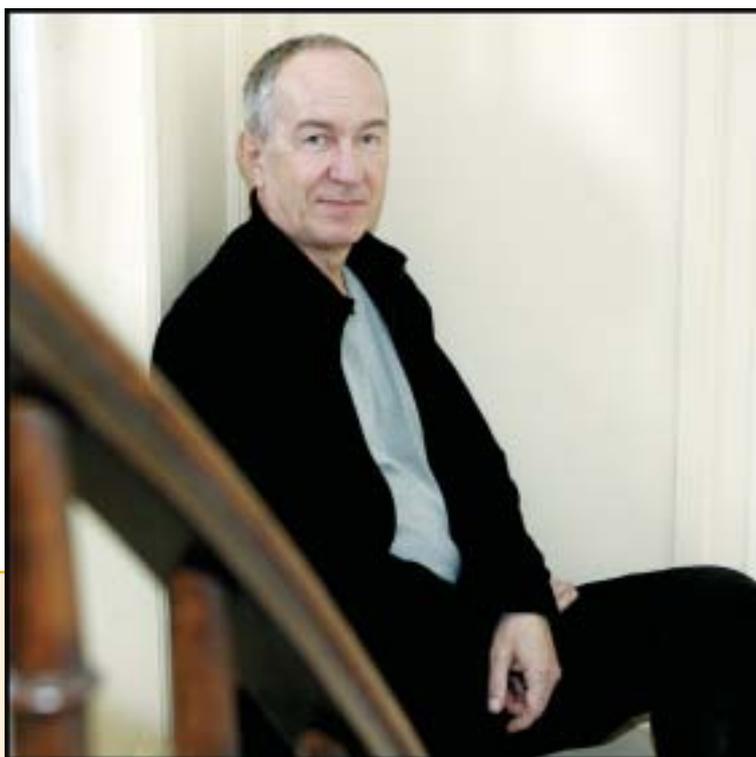
Défense incendie

La commune reçoit une part sur les taxes encaissées par les compagnies d'assurance contre l'incendie.

Le dernier montant perçu s'est élevé à CHF 243'767.43.

Fédération cantonale des musiques genevoises

Demande de soutien financier pour la Fête cantonale des musiques genevoises. Le Conseil administratif a décidé d'accorder CHF 500.—.



© Magali Girardin

Zoom sur...

Jean-Claude Jaquet

Conseiller municipal, membre du Parti Socialiste

Avez-vous une passion, un hobby ?

Le chant. J'ai dirigé une chorale pendant dix ans. Quant aux hobbies, il y a la course à pied et le ski. J'aime le schuss.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré ?

Crosby Stills Nash and Young, qui proposent des constructions intelligentes et bien structurées. Mais aussi Stevie Wonder. J'ai des goûts assez variés.

Avez-vous un rêve pour Vernier ?

L'accès à la technologie pour tous, ce qui implique des cours pour les personnes illettrées, entre autres.

Quel est votre plat préféré ?

Le gratin de pommes de terre, avec de la double crème.

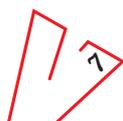
Votre meilleur souvenir d'enfance ?

Marcher dans le Jura avec mes copains et faire du cheval. C'était magnifique.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

Il y en a beaucoup. Albert Schweitzer (1875-1965) m'a donné envie de faire de la médecine, même si je n'ai pas continué. Son travail en Afrique m'a toujours beaucoup intéressé.

Propos recueillis par S.G.



Conseil municipal > séance du 27 janvier 2009

La sécurité crée une nouvelle fois le débat

Une motion déposée par l'Union démocratique du centre, intitulée "Plus de sécurité dans nos rues", invitait le Conseil administratif à intervenir auprès de la police pour qu'elle renforce ses patrouilles dans la commune. Malgré un long débat, l'objet ne sera pas pris en considération.

Pour l'UDC, les habitants de Vernier connaissent un fort sentiment d'insécurité. La commune mériterait, de ce fait, que les patrouilles de police du poste de Blandonnet soient renforcées, tant la journée, que la nuit. Le

motionnaire agrarien demande également des chiffres au niveau des interventions policières et fait également référence à diverses pétitions adressées par des Verniolans qui, selon lui, n'auraient pas été traitées correcte-

ment. Thierry Apothéloz réfute d'emblée l'argumentation principale. «Un sentiment d'insécurité alors que les chiffres sont en baisse? tempête le Conseiller administratif en charge du dicastère concerné. De plus, les derniers pétitionnaires ne sont pas venus s'exprimer alors qu'ils étaient convoqués par la commission de la sécurité. Je tiens à dire aussi que nous avons une excellente collaboration avec la police. Que nos agents de sécurité (ASM) travaillent déjà avec elle lors de patrouilles mixtes. Enfin, je précise encore que nous ne sommes pas les patrons de la gendarmerie et que nous ne sommes pas habilités à lui donner des ordres».

«Un faux débat»

Pour le chef de groupe des démocrates-chrétiens, c'est un faux débat. «Le combat le plus important est celui que va mener le législatif cantonal, explique-t-il. Je rappelle que si la nouvelle loi était votée, les ASM auraient des tâches supplémentaires qui les empêcheraient d'être dans la rue». Les écologistes sont plus nuancés. «Ce genre de motion n'est pas très contraignant et je n'en vois pas trop l'utilité, témoigne un élu vert. De



plus je pense qu'il ne faudrait pas oublier le travail social qui est autant, si ce n'est plus, important».

Le membre de l'UDC insiste: «Que le Conseil administratif n'ait pas de chiffres à donner est étonnant, je suis déçu, poursuit-il. Le sentiment d'insécurité existe, on n'a pas de preuves, je le reconnais, c'est irrationnel, mais il suffit de demander aux gens qui habitent dans des endroits à forte densité pour en être convaincu».

«Totalelement irrationnel»

Un socialiste s'emporte: «Il n'y a aucune preuve, ni en chiffres, ni de témoignages de la part des pétitionnaires. Vous l'avez dit: c'est totalelement irrationnel». Le conseiller administratif précise alors ne pas posséder de chiffres «car la police ne tient pas

de statistiques sur ses patrouilles et ses interventions, dit-il. Au niveau des interpellations oui, autrement non. Cette demande de l'UDC est sans fondement». «On ne peut peut-être pas résoudre un sentiment, rétorque le motionnaire agrarien, mais faire en sorte qu'il n'existe pas». La conclusion vient d'un autre élu socialiste. «La visibilité des ASM comporte plusieurs volets et il y a de nombreuses mesures à mettre en parallèle, explique-t-il. Sur cette motion, les socialistes s'abstiendront. On préfère attendre de voir ce que donnera la nouvelle loi au Grand Conseil».

Au moment du vote, les conseillers municipaux, à une écrasante majorité, ne prendront pas en considération ce projet de motion.

Didier Tischler

Les séances du CM bientôt sur le web

Retransmettre les séances plénières du Conseil municipal sur Internet pour les personnes à mobilité réduite. Ce projet de motion, déposé par l'UDC, réjouit les socialistes. «Nous l'avions déposé à l'époque et il avait été refusé, ironise l'un d'entre eux. C'est donc un joli projet mais nous pensons qu'il faudrait l'élargir à l'ensemble des communiens». Un vert abonde dans ce sens. «Limiter ces diffusion aux handicapés n'aurait pas de sens effectivement, ajoute l'écologiste. A ce moment-là, nous pourrions nous contenter de porter les personnes en chaise roulante». «Je pense que dans un premier temps, en installant des webcam, l'opération ne serait pas vraiment coûteuse, argumente l'élu UDC motionnaire. L'accès à la salle est quand même délicat pour les per-

sonnes handicapées». «Que l'UDC reprenne une idée des socialistes est plutôt cocasse, rigole un libéral. Mais pourquoi pas?» Un membre du groupe MCG demande pourquoi ne pas confier cette tâche à Canal 29. Un PDC explique qu'à l'époque la chaîne communale n'était pas très motivée. «N'oublions pas qu'aujourd'hui les coûts informatiques sont nettement moins élevés que par le passé, poursuit le motionnaire. Ce genre d'opération ne fera pas exploser le budget de la commune». L'argumentation du membre de l'UDC fait mouche. A une grosse majorité, le Conseil municipal prend en considération ce projet de motion. A charge, maintenant, à la commission de la culture et de l'information de se pencher sur le sujet.

D.T.

Municipal en bref

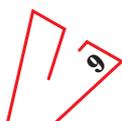
- Un crédit de CHF 2'140'000.— a été voté pour le remplacement des déchetteries par des bennes enterrées.
- La pétition «Un lieu de convivialité afin de pouvoir se retrouver» a été classée.
- La délibération administrative visant à voter un crédit pour des aménagements au parc de Balexert a été envoyée en commission du génie civil.
- Une étude concernant les coûts d'une mise à disposition d'ordinateurs portables pour les conseillers municipaux a été prise en considération.
- Le postulat «éclairage public» qui visait notamment à comptabiliser la consommation en électricité n'a pas été prise en considération.

D.T.

Prochaine séance

Mardi 7 avril 2009 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch



Nouveau jeu de prévention pour ados de 12 à 18 ans

Dans le cadre des actions de prévention proposées à Vernier, le Service de la jeunesse et de l'emploi a créé un outil original: le jeu de prévention «Ados Prévention».

Il a été imaginé par des adolescents et des travailleurs sociaux dans le cadre de l'un de nos chantiers d'utilité collective. Lors de ce chantier, les tâches principales des participants concernaient en grande partie le travail de recherche de questions liées aux diverses problématiques sociales.

«Ados prévention» peut être utilisé tant par des professionnels du domaine social ou de l'enseignement que par des parents.



Ludique et facile d'utilisation, ce jeu se propose d'être un support favorisant l'échange entre adolescents et adultes dans les catégories suivantes:

- Conduites à risques
- Sexualité
- Suicide

- Violences diverses
- Troubles alimentaires
- Consommation de produits illicites

Ce jeu est actuellement vendu au prix de CHF 200.- et il rencontre un très grand succès au près des structures liées à la jeunesse.

Pour de plus amples informations, nous vous accueillons volontiers au sein de nos locaux: av. Edmond

Vaucher 5, 1219 Châtelaine ou par téléphone au 022 797 34 29, afin de vous présenter ce nouvel outil pédagogique ainsi que pour répondre à vos questions.

*Le plateau du jeu
«Ados Prévention».
Dimensions : 90 x 90 cm*

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 7 avril
Métalliques : jeudi 9 avril
Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:
PET lundi, mercredi, vendredi
PAPIER lundi, mercredi, vendredi
VERRE jeudi /ORGANIQUEs mardi
Renseignements:
Centre d'entretien 022 306 07 00.

La Commune se veut à l'écoute de ses entreprises

Vernier compte quelque 1'200 entreprises sur son territoire. Ces sociétés représentent un capital précieux notamment par les 13'000 emplois qu'elles offrent (source OCSTAT). C'est également grâce à leurs contributions que la commune peut offrir des prestations de qualité à sa population.

Le Conseil administratif souhaite développer ses relations avec ses en-

treprises, en établissant un dialogue afin de pouvoir répondre, dans la mesure du possible, à leurs attentes.

Vous êtes chef d'entreprise, vous avez des questions ou des souhaits, n'hésitez pas à prendre contact avec nous 022 306 06 10 pour prendre rendez-vous avec M. Thierry Cerutti, Conseiller administratif délégué à la promotion économique.

Quatre marchés se tiennent sur votre commune



Marché des Avanchets

20, rue du Grand-Bay

(devant l'entrée du centre commercial)

Vendredi de 0800 à 13h00

Un marchand de poulet grillé, un maraîcher, un fromager ainsi qu'une personne de la ferme du Lignon (oeufs + fleurs)



Marché de Châtelaine

80, avenue de Châtelaine (place Rouge)

Mardi de 8h00 à 19h00

Un marchand de poulet grillé, un maraîcher, un spécialiste fromage et charcuterie valaisanne ainsi qu'un marchand spécialisé dans les produits espagnols (churros, empanadas, etc.)

Photos © Honthaas Pictures



Marché du Lignon

Devant l'entrée du Centre Commercial du Lignon

Jeudi de 7h30 à 13h00

Un maraîcher et deux vendeurs de textile.



Marché de Vernier

Rue du Village (face à l'entrée de la Coop)

Mercredi et samedi de 8h00 à 13h00

Un maraîcher et un vendeur de textile

Cultiver un lopin de terre à deux pas de chez vous, ça vous tente?

Le service des espaces verts inaugure cette année le premier plantage de la commune au quartier des Libellules. "Plantage" ce mot d'origine campagnarde est repris pour définir des potagers urbains et communautaires, mis à disposition des habitants d'un quartier. A la différence des jardins familiaux, les parcelles des plantages sont bien plus petites et répondent à une demande croissante de jardiniers en quête de terrain. Il anime aussi la vie du quartier, le plantage devenant un lieu d'échanges et de rencontres.

Le plantage est divisé en parcelles dont la surface varie entre 8 et 40 m²,



modulable selon les vœux des utilisateurs. Pour pouvoir bénéficier d'un terrain, certaines conditions de mise à disposition et d'utilisation ont été définies. En voici les principales :

- Avoir son domicile à moins de 5 minutes à pied
- S'acquitter d'une cotisation de

CHF 3.- par m² et par année pour les frais de consommation d'eau et d'une taxe d'inscription unique de CHF 20.-

- Cultiver uniquement des légumes, fleurs, arbustes à baies et herbes aromatiques et s'abstenir de faire pousser des arbres et du gazon.
- Renoncer à la construction de tout élément fixe à l'exception d'un coffre à outils et d'un silo à compost, si possible à usage collectif.

Une séance d'information est organisée **jeudi 12 mars à 18h30 à la maison de quartier des Libellules.**

Sport d'élite: le règlement

Depuis 2007, la commune récompense une société ou un sportif, ayant son siège social, son domicile ou exerçant ses activités sur le territoire de Vernier, qui évolue dans l'élite de son sport.

Ce soutien discrétionnaire peut être versé en prestations en nature et/ou en subvention et est conditionné au respect de diverses exigences.

La requête de subvention doit être impérativement déposée au plus tard

le 31 mai et contenir les explications et/ou documents suivants :

- a) tout document sur la forme juridique (personne physique, personne morale, statuts, etc.) et les éventuelles dernières décisions sociales;
- b) un rapport d'activité avec mention des palmarès et attestation du niveau sportif;
- c) un rapport financier détaillé et complet (bilans et PP des trois dernières années, budget, etc.) tenu selon les règles de l'art;
- d) un exposé complet des motifs,

incluant d'une manière exhaustive les démarches entreprises pour trouver des financements, ainsi que leur résultat, et tout document relatif aux aides déjà perçues, convenues ou promises.

Cette adaptation au règlement apportera certainement une aide précieuse aux sportifs d'élite de notre commune. Les dossiers de demande de subvention sont à adresser à :

Mairie de Vernier
case postale 520, 1214 VERNIER

Connaissez-vous la bibliothèque de Vernier-village ?



Vous trouverez certainement votre bonheur parmi plus de 20'000 documents...

Un grand choix de romans et documentaires, mais aussi des policiers, des livres en grands caractères, des bandes dessinées, des méthodes de langue, des biographies ainsi que divers quotidiens régionaux... mis à votre disposition **GRATUITEMENT** !

En outre, vous pourrez emmener aussi chez vous des DVD, CD, CD-ROM, des magazines, etc...

Vous ne parlez pas français ? Choisissez un ouvrage dans nos rayons en **anglais, allemand, espagnol, portugais, italien...**

Vous n'avez pas d'idée de lecture ? des expositions sont régulièrement réalisées pour vous mettre en appétit !

Au 1er étage, c'est le royaume des **enfants** ! Vous trouverez tout ce qu'il faut pour les loisirs ou les études. La bibliothèque met aussi à disposition quelques tables pour faire les devoirs en toute tranquillité.

Pour les plus petits, un grand choix de livres d'images et de multimédias...



Les classes des écoles et jardin d'enfants sont régulièrement accueillies par les bibliothécaires.

N'oubliez pas l'heure du conte les mercredis matin jusqu'à fin mars ! Un rendez-vous à ne pas manquer !

Les bibliothécaires sont à votre disposition pour vous aiguiller dans vos recherches. Le travail de **conseil fait partie intégrante de nos services.**

" Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut. " Cicéron

Infos pratiques

Inscription: ouverte à toute personne domiciliée dans le canton de Genève, sur présentation d'une pièce d'identité; autorisation des parents pour les mineurs.

Horaires : lundi de 14h à 18h jeudi de 14h à 18h
 mardi de 16h à 20h samedi de 10h à 12h
 mercredi de 9h à 12h

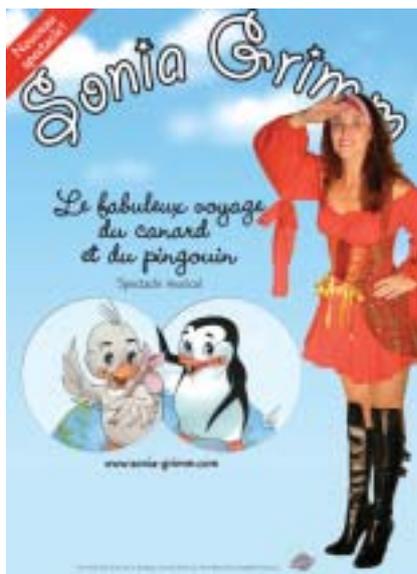
Comment nous joindre? Tél. 022 341 04 91

Adresse : rue du Village 57 à Vernier, bus 6, 19, 52 arrêt Vernier-Village

Vous pouvez aussi consulter le site www.vernier.ch



Cinq spectacles pour les petits et les plus grands



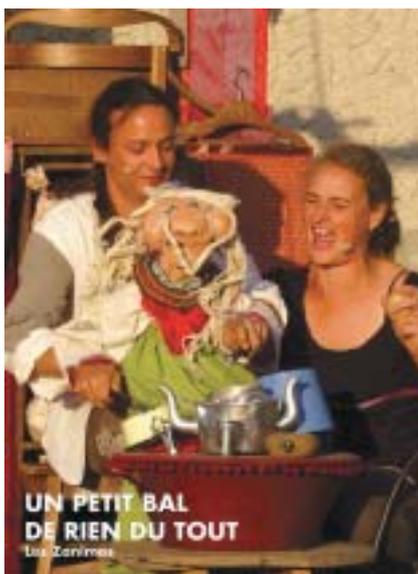
14 et 15 mars 2009 à 16h30

Conte musical basé sur l'histoire du livre de Sonia Grimm.

Tout public dès 2 ans, durée 1 heure

Un petit canard très ordinaire demande à Sonia de l'aider à chercher une solution, afin que les siens ne souffrent plus du froid et de la faim durant l'hiver. Ils rencontrent par hasard un petit pingouin qui les accompagne dans leur quête et les guide à travers le monde, en leur faisant partager ses expériences. Afin de pouvoir réaliser son potentiel, le petit canard doit se libérer de ses craintes.

Il se retrouve emporté dans une aventure qui le mène à rencontrer tour à tour un gentil hippopotame, un maladroit petit éléphant, un surprenant petit poisson, qui le mèneront vers une meilleure connaissance de son potentiel. L'albatros lui apportera enfin une solution sous la forme d'une devinette. Arrivera-t-il à l'élucider ?



18 mars à 15h30

Compagnie Les Zanimos
Spectacle de marionnettes

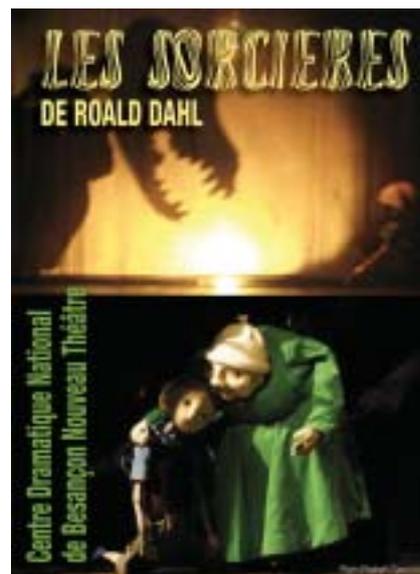
Tout public dès 6 ans, durée 50 min.

La nouvelle création des auteurs de "Andrée Kupp, dresseuse et montreuse de légume" et du "Marfand de fables". La famille Tcherkatrova s'installe ici ou là pour donner un petit bal, sans prétention, comme celui qu'on découvre au détour d'une chemin, d'une rue.

Laissez vous emporter par la famille Tcherkatrova et son petit bal de rien du tout où les robes se mettent à s'envoler, les rêves à danser, les marionnettes à aimer...

Entrez dans la danse et vous verrez comment la famille Tcherkatrova, forte d'un quotidien de partage s'élève au-dessus des lois de l'apesanteur...

Approchez, n'ayez pas peur et vous entendrez battre leur cœur.



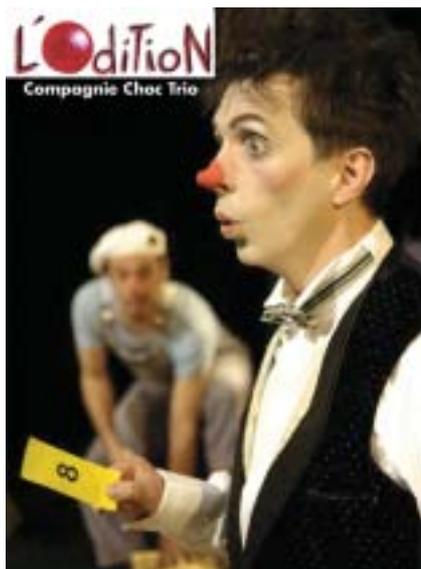
22 mars 2009 à 16h30

Théâtre et marionnettes
Tout public dès 8 ans, durée 1h10

Première adaptation scénique française du texte de Roald Dahl.

Les Sorcières est l'histoire merveilleuse, drôle et cruelle d'un jeune garçon qui déjoue un complot mondial d'horribles sorcières avec la complicité de sa vénérable grand-mère norvégienne. Les sorcières seront anéanties dans une scène de banquet mémorable tandis que le petit garçon finira transformé en souris...

S'inscrivant dans la tradition du conte pour enfants, Dahl parvient à renouveler le genre grâce à son humour singulier, mélange d'absurde et de noirceur. Chez Roald Dahl, les adultes sont bien trop falots pour secourir les enfants confrontés à des questions vitales.



25 mars 2009 à 15h30

Compagnie Choc Trio
Spectacle clownesque et musical
Tout public dès 6 ans, durée 1h15

Monsieur Maurice, un artiste ayant écumé les tournées provinciales et les concerts de cinquième zone est en bout de course. L'offre d'emploi de ce petit théâtre de Vernier en Suisse tombe à pic: il lui faut le rôle ...

Son audition va être perturbée par la présence d'Hippolyte, l'ouvrier du théâtre, bricoleur maladroit, personnage loufoque et fantaisiste. De cette rencontre va naître une escalade de situations burlesques, poétiques et surréalistes jusqu'à un bouquet final. Le jury sera-t-il convaincu par la prestation de Monsieur Maurice?

La Compagnie Choc Trio poursuit son travail original, mêlant le burlesque à un univers sonore et musical sans paroles: c'est drôle, c'est musical et ça appuie un peu là où ça fait mal...

INFO PRATIQUES:

Salle des fêtes du Lignon, place du Lignon 16, Le Lignon - Genève

Bus 7, 23, 27 - Arrêt Cité Lignon

Prélocation Stand Info Balexert

Tarifs Enfant CHF 10.- ; adulte CHF 15.- Carte Gigogne CHF 7.-

Les places ne sont pas numérotées.

Renseignements: Service de la culture **022 306 07 80** www.vernier.ch



28 mars 2009 à 16h30

Groupe Démons et Merveilles
Spectacle masqué
Tout public dès 4 ans, durée 50 min.

Il était une fois une jeune et jolie petite fille qu'aimaient tous ceux qui la voyaient et plus encore sa grand-mère qui ne savait rien lui refuser. Un jour, elle lui offrit un chaperon de velours rouge qui lui seyait tant qu'elle ne voulut plus jamais porter autre chose. Si bien qu'on ne l'appela plus que «Petit Chaperon rouge».

Cette adaptation du conte des frères Grimm tourne le dos à la forme narrative et littéraire du récit pour en proposer une version plus spectaculaire, en utilisant toutes les ressources du spectacle masqué. Ainsi, les masques proches de la BD, la bande son éloquent, le décor astucieux apportent du dynamisme à l'ensemble et lui confèrent charme et originalité.

Déménagement de la petite enfance

Suite à un manque de place au sein de la Mairie, le Conseil municipal a voté le 16 décembre dernier le déménagement du service de la petite enfance.

Dès le 4 mars 2009

le service de la petite enfance se situera dans l'Ecole Bourquin
Avenue de Châtelaine 68

1219 Châtelaine

Bus 6, 19, 22, 51 arrêt Henri-Golay

Nous vous rappelons que les inscriptions se font toute l'année sur liste d'attente. Un formulaire est disponible soit sur Internet (www.vernier.ch), soit à la réception du service.

Nouveaux horaires du bibliobus

Pour des raisons de planification et de gestion, la ville de Genève a modifié la présence du bibliobus au Lignon.

Le bus est désormais présent lundi tous les 15 jours de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30, et ce depuis le 12 janvier 2009.

Prochains rendez-vous:

9 et 23 mars

6 et 20 avril

Ecole de badminton

La prochaine période des cours de badminton pour enfants (de 9 à 15 ans) aura lieu les mercredis de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h

du 8 avril au 24 juin 2009

Renseignements et inscriptions :

Tennis d'Aire,

chemin des Lézards 17, 1219 Aire
tél. 022 796 21 98

dès le 27 mars 2009

Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires et jours fériés.



Notre conseil personnalisé: à l'image de la maison de vos rêves.

Avec Raiffeisen, vous réalisez plus rapidement votre rêve de devenir propriétaire de votre logement. Nos experts vous conseillent personnellement pour trouver la solution de financement qui vous convient et correspond à vos souhaits et à votre situation. Prenez dès aujourd'hui contact avec nous. Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/geneve ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.

Appelez-nous !
0800 BANQUE
0800 226783

Banque Raiffeisen Genève Ouest

1242 Satigny
 022 930 91 91
 Agences à Satigny, Grand-Saconnex, Vernier
www.raiffeisen.ch/geneveouest

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN



Alain Perret
 Directeur de la Banque Raiffeisen Genève Ouest

Les quatre piliers du modèle Raiffeisen

Le nombre sans cesse croissant de nouveaux clients qui font confiance à Raiffeisen corrobore une fois de plus l'efficacité du modèle commercial de Raiffeisen.

Dans cet article, nous évoquons le deuxième et le troisième pilier de notre modèle, soit la politique commerciale et les fonds propres.

Nous misons sur la proximité locale et les contacts personnels. Ainsi, nous connaissons nos clients, notre marché et, de fait, les éventuels risques. Nous avons pour principe de pratiquer une politique de crédit prudente. Le financement de biens fonciers est essentiellement réalisé par l'entremise d'une première hypothèque – et bénéficie, par là même, de solides fondations.

En limitant la distribution de nos bénéfices, nous avons pu constituer un confortable «matelas financier». Raiffeisen peut ainsi puiser dans une réserve de 10,7 milliards de francs, afin de juguler une éventuelle crise au sein du Groupe. Un capital qui équivaut à un cinquième du budget de la Confédération et qui dépasse largement les réserves légales.

Raiffeisen - La banque à laquelle les gens font confiance

VELOS ELECTRIQUES



Profitez du soutien financier offert par votre commune

Autos & Energies

022 341 08 74

Bureau de représentation
 36, rue du Village
 1214 Vernier

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page cov. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intérieure	CHF	1000.-
1 3e de couverture	CHF	1200.-

Le service de l'état civil présent dans toutes les étapes de la vie

Mariage

Nous célébrons les mariages tous les jours de la semaine le matin (de 10h à 11h30) et l'après-midi (de 14h30 à 16h).

Depuis quelques années déjà, nous célébrons les mariages le samedi, une



fois par mois, **uniquement pour les personnes originaires de Vernier ou domiciliées sur la communes.**

Les mariages le samedi ont lieu aux heures suivantes :
10h - 11h - 12h - 13h - 14h.

Voici les dates qui vous sont proposées pour 2009

14 mars	25 avril
16 mai	13 juin
04 juillet	15 août
19 septembre	10 octobre
14 novembre	12 décembre

Les formalités de mariage doivent être entrepris dans la commune officielle de l'un ou de l'autre d'un des fiancés. A la fin des formalités l'union peut avoir lieu n'importe où en Suisse comme à l'étranger.

Echéance de concessions

Nous vous rappelons que les tombes et les cases au columbarium sont concédées pour une période de 20 ans.

Les personnes qui, dans les cimetières municipaux de Vernier, ont des tombes ou des cases échues doivent impérativement prendre contact avec la Mairie au n° 022 306 06 30 les mardis, mercredis matin et jeudis.

La liste des tombes et des cases échues est affichée à l'entrée de chaque cimetière communal et également sur le site internet de la commune (www.vernier.ch).

Les personnes concernées peuvent s'y référer.

Certificat de vie ou d'existence

Le service de l'état civil s'occupe également de la délivrance des certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de compensation pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal.

Désormais et ceci pour des questions organisationnels au sein de notre service nous vous demandons de bien vouloir prendre contact téléphoniquement avec notre office (022.306.06.30) afin de convenir d'un **rendez-vous**, ceci pour répondre

au mieux à l'attente de toute notre clientèle.

Ce document est à retirer personnellement sur présentation d'une pièce d'identité.

Le coût est de CHF 1.- symbolique pour chaque original.



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER

Coup de gueule et coup de cœur du MCG: ça continue!

Après notre «coup de cœur et coup de gueule» du mois dernier, nous avons encore quelques vérités bien senties à exprimer:

Concernant Cointrin: Certains oublient que le quartier de Cointrin n'a rien en commun avec certains quartiers «nantis» de l'autre rive. Bien souvent, il s'agit de propriétaires de la classe moyenne qui n'ont pas 1 hectare à disposition... Dès lors, il n'est pas acceptable pour ces habitants d'avoir en permanence les places de stationnement des environs squattées par les pendulaires et utilisateurs de l'aéroport.

Concernant les Libellules: Les habitants des Libellules seront heureux d'apprendre que certains groupes politiques ont décrété qu'aux Libellules il faisait bon vivre, tout du moins tout aussi bien que dans les autres quartiers de notre canton qu'ils soient chics ou non chics. Ainsi, il n'y a pas de raison de renforcer la présence des autorités policières, d'après ces doux rêveurs. Il est également intéressant de relever que le diagnostic de sécurité cantonal affiche les Libellules comme étant un quartier «touché» et que les statistiques montre une énorme augmentation de cambriolages dans toute la commune de Vernier et plus particulièrement dans le quartier de Châtelaine.

A croire que son interprétation est variable selon l'autorité qui l'étudie (communale ou cantonale). Certains ont dit qu'il s'agissait là de scories électorales. Sans leur jeter la pierre, nous dirons qu'ils s'en lavent les mains.

Bravo aux Verniolanes et Verniolans!

Votations concernant la libre circulation des personnes Suisse – UE et extension à la Bulgarie et Roumanie: la Suisse vote oui, Vernier vote non à plus de 50%. Les électeurs de la commune ont tiré la sonnette d'alarme.

La majorité des électeurs du Canton de Genève ont accepté la reconduction et l'extension des accords précités. Nous devons nous incliner devant le résultat des urnes et respecter la volonté ainsi exprimée par les genevois. Nous pouvons constater que 49,7 % des verniolans ont voté quelle que soit leur opinion. Votre mobilisation aux urnes pour exprimer votre volonté ne peut être que réjouissante. Néanmoins, quelques 50,9 % des citoyens de notre Commune ont refusé cet objet. Serait-ce le fruit d'une préoccupation issue d'un taux de chômage déjà particuliè-

rement très élevé au sein de notre Commune ainsi qu'à des craintes fondées découlant de l'approche d'une période économique incertaine... Quoiqu'il en soit, nous continuerons à défendre les intérêts des résidents de notre Commune et du Canton, notamment en nous consacrant à la surveillance de l'application des pseudos mesures d'accompagnement et de protection sociale promises. Seront-elles efficaces? Seul l'avenir nous apportera la réponse... N'en demeure pas moins qu'aucune mesure visant à contrer et éradiquer le « dumping des compétences » n'existe à ce jour et que ce ne sont certainement pas les grands théoriciens aux salaires mirobolants, vivant hors réalité du quotidien des familles et habitants de notre Commune, qui semblent se soucier de quelconques réponses permettant d'améliorer la qualité de vie de la fameuse classe moyenne ou des plus démunis. Nous tenons à remercier également toutes les personnes qui nous ont contactés afin de nous communiquer des exemples de cas vécus suite à la mise en place de « la libre circulation des personnes », soit dans leur entourage, soit à titre personnel. Ces fameux cas impossibles et inexistant, toujours selon certains...

Pour répondre à la question impertinente de certains libéraux, concernant le déclassement des «Communs», ces derniers connaissent-ils la prise de position et le vote de leurs élus au niveau de la députation avant de mettre en cause d'autres groupes? Les députés de leur parti ont accepté ce déclassement: cessez l'hypocrisie!

Le Conseil Administratif. Populaire continue.

Agendez les prochains rendez vous entre le MCG et Vous:

Le lundi 16 mars 2009 à 19h au café Bellevue
à Vernier-Village

Le lundi 13 avril 2009 à 19h à la brasserie du Lignon
Venez nombreux en toute convivialité et simplicité dialoguer avec vos élus et les membres du MCG-Vernier.

Notre ligne restera toujours la même:

Ecoute, Dialogue et Respect !

Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition: mcg-vernier@bluewin.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



De l'utilité et des limites d'un plan de site

Cité-jardin Le Bouchet

L'UTILITE

Comme l'écrivait le grand historien Braudel, «Une société sans passé est une société sans avenir», raison pour laquelle il convient de maintenir durablement le patrimoine, dont la Cité-jardin Le Bouchet est un vestige digne d'intérêt, puisque sa valeur patrimoniale est bien préservée.

Elle a été construite en 1933-34, première cité du Coin-de-Terre à Genève constituée de dix-huit maisons disposées autour d'une trentaine de jardins familiaux.

La cité du Bouchet a une valeur importante, puisque ses maisons et ses jardins ont gardé l'image d'origine.

Pour défendre le patrimoine architectural, un groupe de travail avec des représentants des propriétaires, du Service des monuments et des sites et la commune de Vernier a défini le plan de site, qui sera soumis au Conseil municipal pour préavis.

LES LIMITES

Le plan directeur communal envisageait de protéger cet ensemble et ne prévoyait pas de densifier cette région, bien qu'elle soit en zone 3 de développement.

Dans ce cas précis le département du territoire pourrait le cas échéant abroger ce plan de site dans 10 ou 15 ans, du fait qu'il n'y a pas eu une volonté communale de déclasser cette zone.

Le Conseil municipal doit donc protéger les communiens contre toutes velléités à venir du Canton. En effet, le Conseil d'Etat pourrait modifier ou abroger le plan de site, en invoquant des motifs ou des intérêts qui lui paraîtraient justes, mais qui léseraient les intérêts communaux et ceux des habitants de la Cité-jardin Le Bouchet

Il faut espérer que lors des discussions entre la Commission des monuments et des sites et les propriétaires des solutions pragmatiques puissent être trouvées et que chacun fasse preuve de souplesse.

LES LIBERAUX DEFENDENT LES INTERETS DES VERNIOLANS

Les libéraux, comme ils l'ont fait pour les Communs et pour la défense des jardins familiaux de Villars, estiment nécessaire d'amender le projet de délibération en demandant un déclassement de la Cité-jardin Le Bouchet en zone 5 villas, ceci afin de conforter l'existence du plan de site.

Les libéraux mènent une action cohérente dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la qualité de vie. Ils défendent les priorités suivantes dans une optique de développement durable:

- faire de Vernier une commune où il fasse bon vivre;
- défendre et maintenir les espaces verts, la zone villas et les jardins familiaux ;
- favoriser un environnement agréable et sécurisant.

Pour le groupe libéral :
André Faggioni et Pierre Ronget

Si vous êtes intéressé(e) par la vie politique de votre commune, si vous désirez soutenir concrètement l'action des élu(e)s libéraux, adhérez à l'Association libérale de Vernier, Case postale 374-1219 Châtelaine e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch

LIBERAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Polenta, sirop de menthe et dioxyde d'azote

Nous pouvons sans peine nommer cinquante plats cuisinés: choucroute, cardons braisés, risotto, goulasch... Et autant de boissons: eau, bière, jus de pomme, café, trois-de Gamay...

Mais ce que nous inhalons heure après heure, simplement en respirant, saurions-nous le détailler? La question est intéressante parce que, en plus de l'air du Bon Dieu, nous respirons ce que nos pots d'échappement et cheminées y évacuent, ce que les chantiers y dispersent, plus la part évaporée de mille produits courants (engrais, solvants, fixatifs, Chanel n° 5 ...); plus diverses molécules résultants de réactions entre ces produits.

Le **Service cantonal de protection de l'air**, lui, pourrait nommer cinquante substances inhalées quotidiennement. Sa mission est en effet d'étudier la qualité de l'air, d'informer le public et de proposer des mesures d'assainis-

sement. Il concentre sa surveillance sur une liste réduite de polluants (voir l'illustration) dont les niveaux maximum tolérables (fixés par l'ordonnance sur la protection de l'air OPair) sont malheureusement régulièrement dépassés. Tout le monde devrait les connaître et songer à la manière d'en limiter les émissions, parce que, s'il est important de transmettre la recette de la blanquette de veau à ses enfants, il est également important de protéger leurs voies respiratoires. Le site du Service de protection de l'air est le bon endroit où commencer: <http://etat.geneve.ch/dt/air>

Le fait que le canton s'occupe de la qualité de l'air ne dispense personne d'y contribuer, ni les individus, ni les communes. En ce qui concerne les communes, plusieurs mesures (prises parfois pour des raisons de sécurité ou d'économie) vont déjà dans le bon sens: zones 30, assainissement des bâtiments, amélioration des chaudières, etc. Vernier n'est pas en reste, comme en témoignent également le plan de mobilité du personnel communal actuellement à l'étude ainsi que la promotion des vélos électriques.

Etape suivante: un projet de motion co-signé par A Gauche Toute, les Socialistes et les Verts, prévoit le suivi renforcé de la qualité de l'air sur notre territoire ainsi que l'étude d'un catalogue de mesures pouvant contribuer à l'assainir. Il sera prochainement soumis au Conseil municipal. Nous nous en réjouissons. D'ici là: bon appétit, santé et bon air!

Le samedi 7 mars; **Festival du Film Vert 2009**, organisé par l'association indépendante «Les films verts»; de 13h30 à 23h00, à l'Ecole allemande (Deutsche Schule) de Vernier-Village, bus 6 et 19, arrêt Champ-Claude.

Les Verts de Vernier - <http://vernier.verts.org>

POLLUANTS	Etat 2007			Tendance 2000-2007		
	centre ville	agglomération	campagne	centre ville	agglomération	campagne
DIOXYDE D'AZOTE (NO ₂)						
OZONE (O ₃)						
PARTICULES FINES (PM10)						
DIOXYDE DE SOUFRE (SO ₂)						
MONOXYDE DE CARBONE (CO)		X	X		X	X

LÉGENDE "Etat 2007"
 = VLI OPair respecté
 = VLI OPair respecté, mais intrusion proche de la VLI
 = VLI OPair non respecté, intrusion excessive
 = Pas de données (station non équipée, mesure stoppée)

LÉGENDE "Tendance 2000-2007"
 = Dégradation
 = Amélioration
 = Stabilité

(Tiré du rapport Qualité de l'air 2007 / Service de protection de l'air - Département du territoire - Etat de Genève)

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Un habitat pour toutes les générations

L'habitat pose la question de **vivre ensemble**. Avec l'augmentation du nombre de personnes âgées, la réponse est politique et économique. Comment faire pour que les personnes d'âges différents se côtoient dans un espace partagé? A Sierre, des appartements ont été loués et aménagés pour l'accueil de trois à quatre personnes âgées qui ont chacune leur chambre et partagent cuisine et salon. Le centre médico-social régional assure les soins et le ménage si nécessaire. Chaque habitant paie soi-même sa part de loyer. Cette réalisation n'est pas difficile à réaliser. A Berne, le projet "Andere Wohnformen" (d'autres formes d'habitat) a réhabilité une maison ancienne et y a créé une dizaine de logements pour des couples ou des personnes seules, avec une salle d'exposition, deux chambres d'hôtes, un jardin d'hiver ouvert à tous les habitants. Plus près de nous, à Confignon, le projet Inti **a instauré la mixité d'âge** dans une quinzaine de logements où familles avec enfants, personnes seules, couples, solidairement expérimentent une nouvelle manière de vivre dans un immeuble. Un appartement de cinq chambres y est aménagé pour des seniors. Chaque personne âgée a sa chambre avec son propre mobilier. La cuisine et une grande salle à manger constituent les espaces communs. Ce concept **favorise ainsi un mode de vie communautaire**. L'esprit est aux relations intergénérationnelles, à l'entraide, à la participation commune. Car les locataires prennent part à des journées d'activités collectives, telles que nettoyage des parterres de fleurs, fabrication de pain maison, repas en commun, soirées festives.

Dans nos cités, on constate que quatre voire cinq générations coexistent. Le dispositif de prise en charge d'urgence des personnes âgées, qui ne peuvent plus rester chez elles, fonctionne dans le canton de Genève. Ce sont plutôt les structures intermédiaires qui manquent. Il faut améliorer les appartements devenus inadaptés pour les seniors en installant par exemple des interphones, des téléalarmes, en sécurisant les équipements électriques, en signalant les obstacles par un bon éclairage, en supprimant les seuils de porte. **Réaménager les logements anciens permet d'augmenter la mise à disposition d'appartements pour les personnes âgées ou/et pour les personnes handicapées.** Des relations intergénérationnelles pourraient être promues par des échanges d'appartements d'un même immeuble, d'un même quartier, entre personnes âgées habitant depuis longtemps un grand logement à loyer bon marché et de jeunes couples avec enfants vivant restreints dans un deux-pièces et demi.

L'habitat des personnes âgées doit appartenir à un projet de société qui permet un engagement culturel, politique et social avec toutes les générations. Les exemples ne manquent pas de logements communautaires où toutes générations contribuent au mieux être communs, tout en respectant l'intimité de chacun. **Ces choix de valeurs éviteront le ghetto et la solitude.** Lors du Conseil municipal de décembre 2008, les socialistes de Vernier ont déposé des projets pour aller vers cet objectif.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur: www.ps-vernier.ch
Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Chauffage à distance

Chauffer un centre commercial en respectant l'environnement, c'est le choix de Balexert!

En raison de son succès croissant, le Centre commercial de Balexert a décidé, en 2008, d'entreprendre des travaux d'extension conséquents. Le moment pour sa directrice et son équipe de faire les bons choix car ils seront irréversibles. Corine Moinat-Vité, directrice du Centre de Balexert, s'explique.



*Corine Moinat-Vité,
directrice du Centre de Balexert*

Agrandir un centre commercial n'est pas simple. Comment avez-vous conçu l'opération?

Sous deux angles: à la fois éthique et technique. Le Centre commercial de Balexert est propriété de Migros Genève. Or Migros est l'une des premières, voire la première entreprise à s'être engagée dans le développement durable, et en particulier dans la protection de l'environnement. A ce titre, Balexert se devait de respecter ces engagements en réalisant cet agrandissement. Du point de vue technique, avec l'extension du centre, l'installation de chauffage devenait insuffisante. Il fallait soit l'agrandir et la rénover car elle n'était plus aux normes en vigueur, soit la changer. Nous avons décidé de la rem-

placer par une installation plus écologique et, après analyse de différentes solutions (bois, solaire, etc.), nous avons opté pour le chauffage à distance.

Qu'est-ce que le chauffage à distance?

Un système de chauffage performant, qui distribue la chaleur dans les immeubles de tout un quartier au moyen d'un réseau souterrain. La chaleur est produite depuis une centrale alimentée en gaz naturel, celle du Lignon-SIG pour Balexert. Elle est ensuite acheminée vers le centre commercial et d'autres ensembles grâce à un réseau de double conduite qui assure le transport aller-retour de la chaleur vers la centrale, en circuit fermé.

En choisissant de se connecter au chauffage à distance, Balexert a opté pour un mode de chauffage sûr, propre et économique car, n'ayant plus de chaudière, nous n'avons plus de frais d'entretien.

Vous avez donc fait un choix cohérent avec votre préoccupation de l'environnement. Agissez-vous de même dans d'autres domaines que le chauffage?

Oui, Balexert a fait, par exemple, le choix d'une électricité 100% renouvelable, d'origine hydraulique, SIG Vitale Bleu. Nous sommes également attentifs à notre consommation d'énergie. Nous avons prévu d'investir, pour les espaces communs, dans l'installation d'un éclairage d'ambiance économique: le Led. Les ampoules Led ont un certain coût mais ne contiennent pas de matières nocives et sont peu gourmandes en électricité alors que leur puissance lumineuse et leur durée de vie sont supérieures à celles de l'ampoule classique.

En conclusion, nous pouvons dire que Balexert respecte son engagement en faveur de l'environnement et le prouve?

Exactement. En tant que plus grand centre commercial de Suisse romande, avec 110 enseignes, Balexert se doit d'être exemplaire vis-à-vis de ses clients, en particulier les jeunes. C'est une volonté de notre Conseil d'administration et c'est une de mes priorités personnelles.

Propos recueillis par
Geneviève Mohler

Le chauffage à distance à Balexert, c'est:

- Une consommation de 6 millions de kWh de chaleur par an
- Une réduction de 590 tonnes par an des émissions de CO2 dans l'air
- La suppression du transport de combustible par route
- Autant d'impacts en moins sur la qualité de l'air et le trafic urbain!

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.mieuxvivre.sig.ch/entreprises/gaz-et-chaaleur



Une énergie propre à chacun



Case postale 721

1214 Vernier

Site Internet: www.pdc-vernier.ch

Le PDC se préoccupe des aînés...

Le Conseil d'Etat souhaite recadrer la loi portant sur les Etablissements Médico-Sociaux (LEMS) et, en vue de la remplacer, a soumis au Grand Conseil un projet de loi portant plus largement sur les Etablissements pour les Personnes Âgées (LEPA). Cette nouvelle loi se veut plus claire, plus transparente et plus efficace. La commission des affaires sociales examine actuellement cette loi et va auditionner les représentants des milieux concernés.

Force est de constater que le vieillissement de la population doit nous amener à nous poser des questions sur les types de logements et d'encadrements que nous souhaitons accorder à nos aînés dans quelques années. Corollairement nous devons aussi nous poser la question du coût de ces prestations étant donné que les modèles mathématiques prédisent une insuffisance de financement, par les futures classes actives, des 1er et 2ème piliers de prévoyance vieillesse.

Il y a quelques années, le PDC et les Radicaux avaient déposé à Vernier une motion pour la création d'une fondation communale pour les EMS. Nous ne voyons toujours rien venir !

Tout comme pour le combat mené, en période de pénurie de logements, pour la création de la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV) qui représentait pour nous une façon de permettre aux jeunes de Vernier de s'y établir en quittant le domicile parental, il nous faut

maintenant offrir aux personnes âgées qui doivent quitter leur domicile la possibilité de rester dans le quartier où ils ont leurs racines !

Les EMS ne sont certes pas une réponse à tous les types de perte d'autonomie. Dans d'autres cantons, ou pays, des expériences originales ont été menées et proposent des alternatives entre les soins à domicile et l'EMS : logements protégés, résidences aménagées, appartements " kangourous ", logements collectifs... En ce sens la nouvelle loi qui est en travaux actuellement offre en effet une vision plus large des institutions prenant en soin (et non pas en charge) nos aînés défaillants et permettra d'envisager des propositions adaptées aux besoins, envies et moyens de chacun. La commune doit se doter d'un outil permettant d'anticiper, de définir une politique claire et de coordonner les moyens tout en favorisant les initiatives privées.

Avant de relancer ce débat au niveau du municipal et coller au mieux aux demandes de nos concitoyens, nous souhaitons susciter vos réactions et vous entendre à ce sujet ...

...contactez-nous en surfant sur notre site ou directement par e-mail: <http://www.pdc-vernier.ch>

info@pdc-vernier.ch

Christophe Dulex, Vice-président

Pour plus d'information: www.pdc-ge.ch

Les EMS en chiffres :

Nombre d'habitants à GE	447'584
Nombre de lits	3'456
Nombre de chambres	2'996 (dont 84 % à 1 lit)
Durée moyenne de séjour	36 mois
Moyenne d'âge	86 ans
Nombre de personnes de + de 80 ans	18'962 (soit 4,2%)
Nombre de personnes de + de 80 ans en EMS	2'700 (soit un taux d'institutionnalisation de 14,2%)

Source : <http://www.geneve.ch/dgas/doc/actualite/2008-11-27--presentation-ems.pdf>

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



45e kermesse de St-Pie X

Notre kermesse paroissiale arrive à grand pas. Il est l'heure de vous communiquer les temps forts et quelques détails pour que vous puissiez vous organiser et venir passer un moment avec toutes les personnes qui se sont investies pour vous accueillir et vous rencontrer.

Vendredi 27 mars 2009

20h30 Concert dans l'église, avec Michel Tirabosco, flûte de pan, avec orgue et piano. L'entrée est gratuite, collecte à la sortie. Cet artiste genevois est une perle. L'écouter, c'est accepter d'être au Paradis. Pour que l'église soit pleine, invitez vos ami-e-s à ce moment musical. Après le concert, buvette et petite restauration dans la grande salle, pour «causer» tranquillement.

Samedi 28 mars 2009

8h30-11h30 Café-croissants, stand des fleurs, marché fruits et légumes, Magasins du Monde
9h30 - 18h Expo-vente artisanale dans la cour
Dès 10h Ouverture des stands
Dès 11h animation musicale (orgue de barbarie)
11h30-12h30 **Fanfare d'Onex**
12h00 - 14h Saucisses et frites
13h30-14h30 Sculpture vivante avec Philippe Schmidiger
15h30-16h30 Accordéon avec André Fasola
19h Repas, filets de perches, raclette
dès 20h30 Variété et danse pour tous avec le duo «**DeuZa**» (le même groupe qu'en 2008)

Dimanche 29 mars 2009

10h30 **Messe des familles**
dès 11h30 Ouverture des stands
12h30 Repas (rôti de porc, lasagnes)
14h-16h Animation musicale avec **Jean-Pierre Lorenzi**, homme orchestre
17h Fin de la kermesse

Le samedi et dimanche, animation pour les enfants (carrousel, tir pipe, château gonflable, etc..) et nos stands traditionnels (petite brocante, confiture, livres, CD, pâtisserie, stand des ados, etc.).

Venez nombreux, avec vos amis et connaissances pour que la fête soit belle.

Carrefour du Bouchet,
chemin du Coin-de-Terre 2

Journée Internationale de la Femme

«Exposition-Table ronde»

La vie communale et cantonale:

Quel rôle pour les femmes?

Lundi 9 mars 2009 - 20h00

La présidente du Conseil municipal de Vernier vous invite à une table ronde afin de débattre sur les enjeux et l'importance de la participation des femmes à la vie politique et associative. Quels sont les problèmes qui subsistent? Quelles sont les solutions?

Introduction par:

Leyla Ahmari Taleghani, Présidente

du Conseil municipal de Vernier

Avec la participation de:

Madame Liliane Maury Pasquier, Conseillère aux États;

Madame Fabienne Bugnon, Directrice générale de l'Office des droits humains;

Madame Denise Kessler-Nicolet, ancienne Conseillère administrative du Grand-Saconnex ;

Madame Gisèle Zanone, Présidente de l'association des locataires du Lignon;

Madame Lourdes Picarra, Responsable des activités de l'association du

quartier des habitants des Libellules. Et également la participation de plusieurs Conseillères municipales, dont Mesdames Valérie Cuenca, Chantal Longchamp et Monique Mattenberger. Exposition intitulée «Des images pour l'égalité» mise à disposition par le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE).

Cette table ronde se déroulera à la salle du Conseil municipal de la mairie de Vernier, **rue du Village 9, 1214 Vernier** (Bus 6 et 19, arrêt école de Vernier-Ecole)

BénéVernier pour le bien de tous

■ Vous êtes retraité(e), vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e.

■ Nous vous invitons à partager un **repas convivial** à midi à la Maison de Quartier de Vernier " l'Alibi " Chemin Champ Claude 7, le jeudi, au rythme de deux fois par mois.

■ Vous pouvez venir soit pour le repas à midi, soit dès 10h00 pour participer à la préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues.

■ Prix des repas : CHF 13.-- à régler sur place, comprenant une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé)

■ Inscription par téléphone au 022 341 30 40, le lundi de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 11h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas.

Prochaines dates :

Jeudi 19 mars 2009

Jeudi 2 avril 2009

BénéVernier vous offre également les services suivants :

Transport de personnes à divers rendez-vous (médecin, dentiste, pédicure, etc.)

Accompagnement de personnes ayant besoin de sortir de leur solitude grâce à des visites, de la conversation, de la lecture, des promenades...

Coup de main pour effectuer de petites réparations ou dépannages (installer une lampe, déplacer un meuble, etc.).

Pour de plus amples renseignements, appeler la permanence. Nous nous efforcerons de donner une réponse positive à votre demande.

Vous souhaitez vous engager dans le bénévolat? Pensez au groupe de bénévoles «BénéVernier», c'est près de vous et à la portée de toutes et de tous. **Venez nous rejoindre** au numéro 022 306 06 70!

Vous avez besoin d'aide?

N'hésitez pas à nous téléphoner au 022 341 30 40 les lundis et jeudi de 14h à 16h.



Café-Croissants

«Il était une fois les Avanchets», Messieurs Mancini et Tschumi vous racontent l'histoire du quartier... le jeudi 19 mars de 9h30 à 11 heures au sein de l'immeuble avec encadrement social pour personnes âgées, rue du Grand Bay 16, 1220 les Avanchets. Cafés et croissants offerts!

A la MACAV

Jusqu'au 7 mars 2009
Stéphane Dupuis
Portraits de mannequins, photos

Du 16 mars au 14 avril 2009
Ana-Paula Gomes
L'art de la peinture à serviettes

Rue du Village 52 -1214 Vernier
Du lundi au samedi
de 14h30 à 17h30
Renseignements 079 401 01 90.



Le groupe de bénévoles «BénéVernier»

Annonces

A votre service gratuitement.
Uniquement pour annonces
sans but commercial.

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

Courrier électronique:

culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Chambre à coucher excellente qualité, pas trop moderne, CHF 1000.- à discuter. Boîtes métalliques de toutes sortes à bon prix. Tél. 022 342 15 07.

Recherche

■ Famille à Vernier village cherche femme douce et responsable qui viendrait à notre domicile pour garder bébé, préparer le repas de midi à enfants scolarisés et faire le ménage pour environ 30-35 heures par semaine dès fin avril 2009. Références exigées. Merci d'avance de nous contacter le soir au 022.310.24.88.

A votre service

■ Educatrice anime anniversaires d'enfants. Tél. 079 587 22 85.

VOTRE COIFFEUSE DES AVANCHETS VOUS ACCUEILLE DÉSORMAIS AU PETIT-SACONNEX



Suite à la fermeture du salon de coiffure du centre commercial des Avanchets, **Fabienne**, votre coiffeuse, vous accueille au salon de coiffure

marcel martinez

40, ch. des Coudriers-angle ch. Colladon
(20m de la Mosquée) - Petit-Saconnex
tél. 022-798 28 70

20% de réduction vous seront offerts pour votre première visite



Frank Cocimano

Massages

(thérapeutiques-sportifs)

Réflexologie

Massage des méridiens

140 rte d'Aire - 1219 Aire

Tél. 022 797 40 46

Horaire : Lundi-Vendredi 9h à 19h.

Mercredi 9h à 12h.

Sur RDV possibilité à 8h le matin.

(Les traitements sont remboursés par les caisses maladies)

NEWELC
ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

ELECTRICITÉ TÉLÉPHONE

AUDIO-VISUEL

CABLAGE INFORMATIQUE

Service 24h/24h

7, chemin Delay

1214 Vernier

Tél. 022 341 47 57

Fax 022 341 47 58

newelec@bluewin.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Givaudan®
Leading Sensory Innovation



www.givaudan.com

Festival du film vert 2009



Le Festival du Film Vert a pour but de faire découvrir des films de qualité sur le thème de l'environnement, du développement durable ou des relations Nord-Sud. Organisés par l'association Les Films Verts, sa quatrième édition se tient dans onze villes de Suisse romande, dont Vernier.

Chaque site gère en partie sa propre programmation, avec des films parfois différents d'une ville à l'autre mais deux films seront communs à toutes les villes: « *Le Monde selon*

Monsanto », de Marie-Monique Robin, et « *For Love of Water* », de Irena Salina.

Le 7 mars à Vernier

Le Festival du Film Vert vous accueille dans la nouvelle Ecole Allemande de Genève au chemin de Champ-Claude 6.

Programme :

- 13h30 L'enfant qui voulait être un ours
- 16h30 FLOW
- 18h00 La bouche qui goûte les pâturages
- 19h00 Bruno Manser - Laki Penan
- 21h00 Le Monde selon Monsanto

Le Monde selon Monsanto: implantée dans quarante-six pays, Monsanto est devenue le leader mondial des OGM, mais aussi l'une des entreprises les plus controversées de l'histoire industrielle. Depuis sa création en 1901, la firme a accumulé des procès

en raison de la toxicité de ses produits, mais se présente aujourd'hui comme une entreprise des « sciences de la vie » convertie aux vertus du développement durable.

<http://www.arte.tv/fr/comprendre-le-monde/le-monde-selon-monsanto>.

For Love of Water (FLOW): un documentaire très complet sur l'eau et toutes les problématiques qui vont avec: pollutions, rareté, répartition, privatisation de la distribution, géopolitique, eau en bouteilles... la situation de cette ressource indispensable à la vie est préoccupante. Ce film nous fait voyager dans le monde entier et fait le tour de la question à un rythme intense.

<http://www.flowthefilm.com/>

Ecole Allemande de Genève
Bus 6 et 19, arrêt Champ-Claude.

Pour plus d'informations:
www.festivaldufilmvert.ch

Une soirée à déguster en compagnie de la fanfare

La Fanfare Municipale de Vernier vous convie à une dégustation de mets fins, avant de vous entraîner dans l'univers de Walt Disney.

Retrouvez ces airs envoûtants sur des arrangements originaux adaptés de main de maître par Roby Seidel et par Philippe Berthoud, que vous retrouverez naturellement à la direction et au chant.

Samedi 28 mars 2009
à la salle d'Avanchet-Salève

Menu à CHF 30.-:

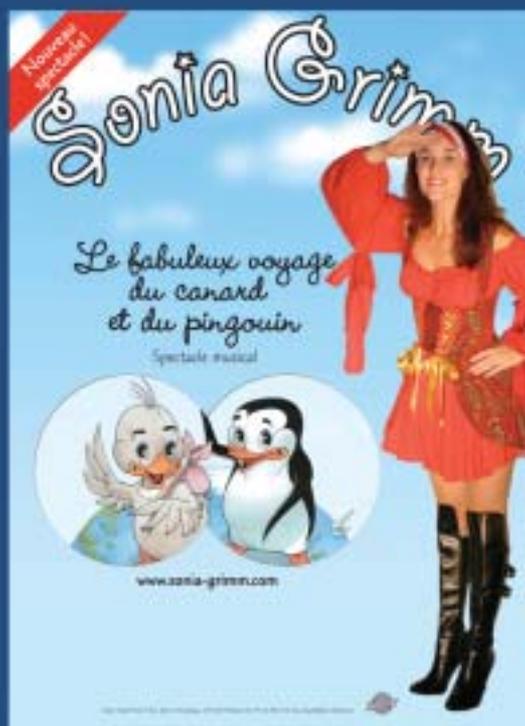
cocktail de crevettes, rôti de veau, sauce aux champignons, jardinière de légumes, pommes purée, fromages, mousse au chocolat.

Ouverture des portes, apéritif dès 19h
Repas dès 19h30

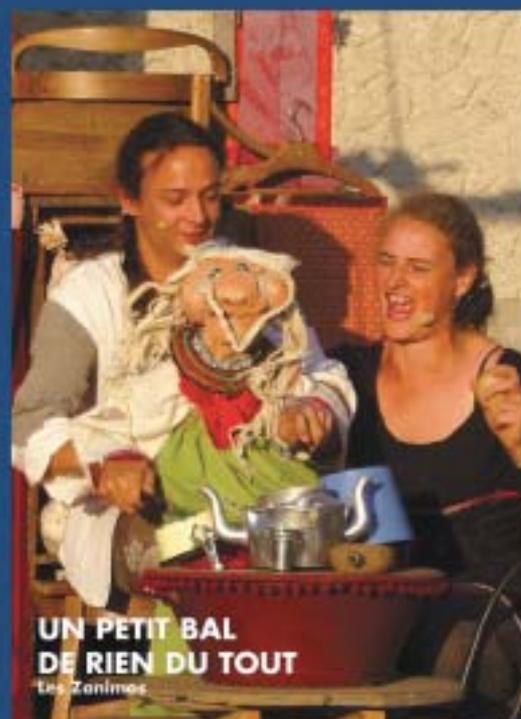
Concert dès 20h45
Show Walt Disney en 2ème partie

Renseignements et réservations :
Patrick Monnet : 079 711 87 24

Direction FMV de Philippe Berthoud
Direction FunPhare de Sylvain Manoukian.
www.fanfare-vernier.ch



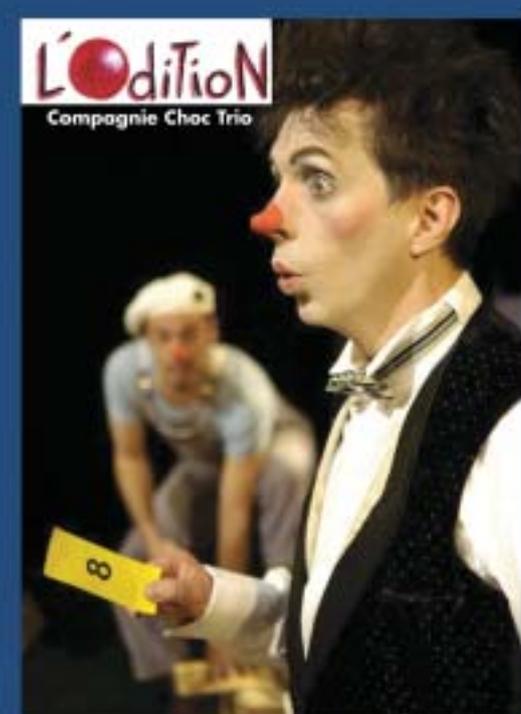
14 et 15 mars à 16 h 30



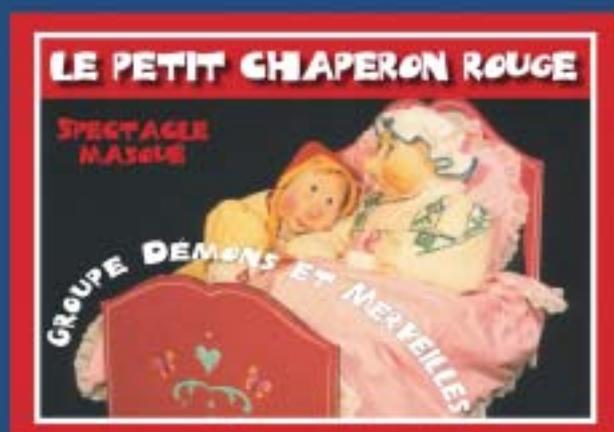
18 mars à 15 h 30



22 mars à 16 h 30



25 mars à 15 h 30



28 mars à 16 h 30

Prélocation
Stand Info **balaxert**

Renseignements

Commune de Vernier

022 306 07 80
www.vernier.ch